



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Montant des pensions

Question écrite n° 50997

### Texte de la question

M. Andre Gerin attire l'attention de M. le ministre delegue a la cooperation sur la situation des retraites des caisses africaines de securite sociale de la zone franc. Le 12 janvier 1994, la France a devalue le franc CFA. Cela a eu pour consequence de reduire de moitie les pensions ou rentes des personnes concernees. L'association des anciens du Gabon et de l'Afrique Centrale et Occidentale (LAGACO) souhaite la compensation par l'Etat de ces pertes de revenus. Elle sollicite la reprise de la gestion de ces pensions par un organisme francais habilite a negocier le versement des pensions par les caisses de pays africains et a en assurer la repartition. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour regler les problemes soulevés depuis la devaluation du franc CFA en concertation avec les retraites concernees.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gerin André](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50997

**Rubrique :** Retraites : generalites

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 1975